

PROCÈS VERBAL

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale - C.C.A.S. -
Lundi 02 mars 2026 - 17 h 30 - Mairie de Lorette

PRÉSENT(E)S :

M. Gérard TARDY, M. Jean-Sébastien PAYRE, Mme Virginie KERGOT, Mme Evelyne ORIOL, Mme Malika ZENAF, Mme Elisabeth GODEFROY, Mme Colette BOUTEILLE, Mme Annick LESUEUR, M. Julien LEQUEUX

ABSENT(E)S / EXCUSÉ(E)S :

POUVOIR(S) :

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Julien LEQUEUX, nouveau membre du Conseil d'Administration du CCAS.
M. Le Président propose d'approuver le procès-verbal du Conseil d'Administration du 02/02/2026 et demande s'il y a des questions.

M. le Président met le Procès-Verbal au vote et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité la proposition de son président.

Il est désigné à l'unanimité une secrétaire de séance en la personne de Mme Evelyne ORIOL qui accepte cette mission.

1 / APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Présenté par Mme Virginie KERGOT

Suite au débat des orientations budgétaires voté le 02/02/2026, nous vous présentons un budget primitif, pour un montant de fonctionnement en dépenses et recettes de 110 000 €.

Les masses budgétaires sont réparties ainsi :

Bourse de nettoyage	:	66 887 €
Charges Générales	:	2 437 € (clefs dématérialisation, signature électronique, Urssaf, assurance des Bénévoles)
Aides/Manifestations	:	40 676 €
Charges de Personnel	:	néant
Investissement	:	néant
Emprunt	:	néant

Les recettes sont constituées en quasi-totalité par la subvention de la Commune.

Monsieur le Président du CCAS propose à la commission :

- 2.1/ d'approuver, au niveau du chapitre, le budget primitif de l'exercice 2026 qui s'équilibre :

en section de fonctionnement à la somme de	113 000,00 €
en section d'investissement à la somme de	0 €
- 2.2/ de le mandater lui ou son représentant pour en assurer l'exécution.

M. LEQUEUX demande pourquoi le nom « Bourse de Balayage » a été modifié par « Bourse de Nettoyage » ?

M. PAYRE répond que le nom « Bourse de Nettoyage » est plus vendeur auprès des candidats qui s'y inscrivent.

M. LEQUEUX demande pourquoi rester sur un budget de 110 000 € ?

M. le Président répond que le montant du budget correspond aux dépenses réalisées sur une année, après observation sur les années écoulées et que pour l'augmenter il faudrait proposer plus d'activités

Adopté à l'unanimité.



1 abstention : M. Julien LEQUEUX.

2 / RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS SUR L'ORGANISATION DES ACTIONS 2026 :

Présenté par Mme Virginie KERGOT

3.1/ SEMAINE BLEUE : Prévues Mardi 6 Octobre 2026

3.2/ OCTOBRE ROSE : Prévus Mercredi 7 Octobre 2026

3.3/ FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2026 : Prévues Jeudi 17 Décembre et Dimanche 20 Décembre 2026

Mme KERGOT précise que seules ces 3 actions sont conservées pour le moment, compte tenu des élections municipales. Le soin est laissé à la prochaine équipe municipale pour proposer d'éventuelles autres activités.

Adopté à l'unanimité.

1 abstention : M. Julien LEQUEUX

3 / DOSSIER D'AIDES SOCIALES

Point retiré de l'ordre du jour, pas de dossiers d'aides sociales à présenter.

4 / COMPTE RENDU DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Point retiré de l'ordre du jour, pas de délégation de pouvoirs à présenter.

7 / QUESTIONS DIVERSES

M. PAYRE a souhaité faire le point sur les dépenses réelles et prévisionnelles de la Bourse de Nettoyage sur l'année 2026.

Il informe les membres de la commission que les dépenses en Janvier 2026 ont baissées par rapport à Janvier 2025. Il précisé également qu'il y a quelques inscriptions mais que cela reste peu.

Il est dix-sept heures cinquante minutes, la séance est levée.

Le Président du CCAS
M. Gérard TARDY



La Secrétaire de séance
Mme Evelyne ORIOL

